

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17  
Affichage le : 07/04/17  
Transmission préfecture le : 07/04/17  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20170324-lmc197044-DE-1-1  
Du : 07/04/17  
Délibération exécutoire le : 07/04/17

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 24 mars 2017

**POLITIQUE D05 GOUVERNANCE DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE  
AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE  
LE DÉPARTEMENT DES YVELINES ET LE SOUVENIR FRANÇAIS**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M DIDIER JOUY ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 2 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission permanente, et notamment son article 33,

Vu le projet de convention annexé,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise Monsieur le Président du Conseil départemental à signer la convention relative au fonctionnement des demandes et attributions des subventions avec le souvenir français, annexée à la présente délibération.

Dit que la subvention sera imputée au chapitre 65, article 6574 du budget départemental.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

### AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT DES YVELINES ET LE SOUVENIR FRANÇAIS

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.